Image not found or type unknown

Gã¨rant d une sociã©tã© ã mon insue

Par **pbds**, le **21/05/2010** à **00:46**

Bonjour,
voilÃ , en 2005 on m a proposÃ© de gÃ¨rer une sociÃ©tÃ© "dans l alimentaire", j ai signÃ© des papiers puis quelques jours plus tard je suis revenu sur ma dÃ©cision.
Seulement voilÃ , l individu s occupant des dÃ©marches s Ã©tait engagÃ© Ã arreter ce procesus, revenir en arriÃ¨re, et remplacer le gÃ¨rant, moi.
Il y a quelques jours (mai 2010) une lettre des impots m indique que je dois une taxe professionnelle pour cette sociÃ©tÃ© en 2008-9.
Je n ai toujours pas connaissance de ce qui a Ã©tÃ© fait avec cette entreprise.

Question:

S il vous plait, pourriez vous me dire ce qu il faudrait que je fasse pour:
1: me soustraire de la "responsabilitÃ©" liÃ©e Ã cette entreprise
2: avoir un recours gracieux auprÃ¨s des impots
3: comment entamer une procÃ©dure pour abus et demande de dÃ©dommagement pour prÃ©judices.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés